



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Réf. : CR 2020-07

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 10

Date de convocation du conseil municipal : 6 juillet 2020

Présents : Denis MAIRE, Sylvain COLLIAT, Rudi RIFFART, Raphaël SPINELLI, Claudette DUBOIS, Christelle FOREST, Emilie CLERC-ROGUET, Marie-Dominique RYCKEBOER, Pascale GUIGONNAT, Alexandre GROBEL.

Absents excusés : Catherine FRAISEAU, Cédric COMMARD, Angélique MORAND, Marie-Noëlle SAPIN, Pascale VULLO

Pouvoir :

Angélique MORAND et Marie-Noëlle SAPIN ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à Emilie CLERC-ROGUET et Pascale GUIGONNAT

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Marie-Dominique RYCKEBOER

2. ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DANS LE CADRES DES ELECTIONS SENATORIALES DU DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les Conseils municipaux du département de la Haute-Savoie sont convoqués pour procéder à la désignation de leurs délégués titulaires et suppléants, qui seront appelés à former le collège pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

La population municipale détermine à la fois le nombre de délégués à élire et le mode de scrutin (majoritaire ou liste).

Dans les communes de moins de 9 000 habitants, le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil municipal [effectif légal déterminé par l'article L. 2121-2 du CGCT (L. 284)], soit pour Juvigny 15 membres.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats peuvent se présenter soit isolément, soit sur une liste qui peut ne pas être complète. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées.

Le vote à lieu sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale datée du 30 juin 2020,

Vu l'arrêté n° PREF-DCI-BCAR-2020-0203 du 30 juin 2020,



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Réf. : CR 2020-07

Considérant que la désignation des délégués titulaires et celle des délégués suppléants a lieu séparément.

Considérant que le conseil municipal procède à l'élection des suppléants aussitôt après l'élection des délégués.

Il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants

Composition du bureau électoral :

M. Le Maire indique que le bureau électoral est composé, à l'ouverture du scrutin, par les deux membres du conseil municipal les plus âgés, Monsieur Raphaël SPINELLI et Monsieur Rudi RIFFART et par les deux membres présents les plus jeunes, Madame Emilie CLERC-ROGUET et Monsieur Alexandre GROBEL.

Sont candidats « délégués titulaires » :

- Monsieur Raphaël SPINELLI
- Madame Catherine FRAISEAU
- Monsieur Sylvain COLLIAT

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Raphaël SPINELLI : 12 voix
- Madame Catherine FRAISEAU 12 voix
- Monsieur Sylvain COLLIAT 12 voix

Sont candidats « délégués suppléants » :

- Monsieur Denis MAIRE
- Madame Christelle FOREST
- Monsieur Alexandre GROBEL

Résultats des votes :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins dans l'urne : 12

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Monsieur Denis MAIRE 12 voix



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Réf. : CR 2020-07

- Madame Christelle FOREST 12 voix
- Monsieur Alexandre GROBEL 12 voix

Après avoir procédé au vote, Monsieur le Maire proclame les résultats :

SONT ÉLUS délégués titulaires : Monsieur Raphaël SPINELLI, Madame Catherine FRAISEAU, Monsieur Sylvain COLLIAT

SONT ÉLUS délégués suppléants : Monsieur Denis MAIRE, Madame Christelle FOREST, Monsieur Alexandre GROBEL

appelés à former le collège en vue de l'élection de sénateurs le 27 septembre 2020.

Prochain conseil : Jeudi 16 juillet à 19h00

Fin du conseil : 20h00

La secrétaire,

Marie-Dominique RYCKEBOER

Denis MAIRE

Sylvain COLLIAT

Rudi RIFFART

Raphaël SPINELLI

Claudette DUBOIS

Christelle FOREST

Emilie CLERC-ROGUET

Pascale GUIGONNAT

Alexandre GROBEL